



Décision n° 337 / 2022
Procédure n° : 2022/012
AB

**COMMUNAUTÉ DES COMMUNES
DE LA HAUTE-SAINTONGE**

Extrait du registre de décisions du Président

Objet : Décision de l'attribution - Etude de diagnostic, de faisabilité architecturale et de programmation relative à l'aménagement d'une ancienne distillerie

En vertu de la délibération n° 37 du 15 juillet 2020 du Conseil Communautaire déléguant au Président une partie des attributions de l'organe délibérant (point 7 : prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être passés sans formalité ou dans le cadre d'une procédure adaptée, dans la limite des autorisations budgétaires des budgets principal et annexes).

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements, notamment son article 10 ;

Vu les dispositions du code de la commande publique ;

Considérant le DCE N° 2022/012 relatif au marché "Etude de diagnostic, de faisabilité architecturale et de programmation relative à l'aménagement d'une ancienne distillerie" établi par le Service Marchés publics ;

Considérant que ce marché est divisé en tranches :

* Tranche ferme : Phase 1 Diagnostic et Phase 2 Pré programme et scénarios de faisabilité (Dépense estimée à : 16.000,00 € HT soit 19.200,00 € TTC, (20% TVA))

* Tranche optionnelle : TO 1 Rédaction du programme technique détaillé (Dépense estimée à : 8.000,00 € HT soit 9.600,00 € TTC, (20% TVA))

* Tranche optionnelle : TO 2 : AMO en phase consultation (Dépense estimée à : 5.500,00 € HT soit 6.600,00 € TTC, (20% TVA))

* Tranche optionnelle : TO 3 AMO en phase conception (Dépense estimée à : 6.000,00 € HT soit 7.200,00 € TTC, (20% TVA))

Considérant que le montant estimé de ce marché s'élève à 35.500,00 € HT soit 42.600,00 € TTC, (20% TVA) ;

Considérant que 1 offre est parvenue d'AVEC Ingénierie et Programmation, 50, Place des Martyrs de la Résistance, 33000 BORDEAUX (39.700,00 € HT soit 47.640,00 € TTC, (20% TVA)) ;

Le Président de la Communauté des Communes de la Haute-Saintonge décide :

**Communauté des Communes
de la Haute-Saintonge**



Article 1er : D'attribuer le marché "Etude de diagnostic, de faisabilité architecturale et de programmation relative à l'aménagement d'une ancienne distillerie" au candidat ayant remis la seule offre, soit AVEC Ingénierie et Programmation, 50, Place des Martyrs de la Résistance, 33000 BORDEAUX pour le montant d'offre contrôlé de 39.700,00 € HT soit 47.640,00 € TTC, (20% TVA).

De fixer le délai d'exécution à 120 jours ouvrés. Le montant d'attribution est réparti comme suit :

- * 1 : Tranche de marché 1 (19.400,00 € HT soit 23.280,00 € TTC, (20% TVA))
- * 2 : Tranche de marché 2 (8.400,00 € HT soit 10.080,00 € TTC, (20% TVA))
- * 2 : Tranche de marché 3 (5.600,00 € HT soit 6.720,00 € TTC, (20% TVA))
- * 2 : Tranche de marché 4 (6.300,00 € HT soit 7.560,00 € TTC, (20% TVA))

Article 2 : L'exécution de chaque tranche conditionnelle dépend d'une décision qui sera communiquée après la conclusion du marché.

Fait à Jonzac,

Le 10 JUIN 2022

Le Président

Claude BELOT

Communauté de Communes
de la Haute - Saintonge
7, rue Taillefer - CS 70002
17501 JONZAC Cedex

Pour le Président empêché,
le Vice-Président,
M. Jean-Michel RAPITEAU